

FORMATION TUTEUR/MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Proposer des outils concrets permettant de planifier les missions et le parcours individuel d'activités favorisant le transfert de compétences
- Créer les conditions favorables à l'alternance ou au stage
- Accompagner l'apprenant et encourager sa montée en compétences
- Assurer le lien avec les différents acteurs de son parcours
- Mesurer sa progression et anticiper les éventuelles difficultés en lien avec les enjeux de son métier

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Définir les missions et le rôle du tuteur/maître d'apprentissage
- Conduire une action de tutorat et en mesurer la progression
- Produire des outils adaptés au tutorat
- Transmettre savoirs et savoir-faire dans un contexte de travail

PROGRAMME DE FORMATION

1. CONNAÎTRE LES MISSIONS ET LE RÔLE DU TUTEUR

- Identifier les acteurs impliqués
- Connaître les missions et les obligations légales du Tuteur/Maître d'apprentissage

2. ACCUEILLIR ET FACILITER L'INTEGRATION DE L'APPRENTI/ALTERNANT

- Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise
- Organiser le parcours au sein de l'entreprise
- Accueillir l'apprenti/l'alternant à son arrivée dans l'entreprise
- Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai

3. ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DES APPRENTISSAGES ET L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

- Suivre le parcours avec le centre de formation
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage

4. PARTICIPER A LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET A L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissage
- Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail



DURÉE

7 heures / 1 jour.



PUBLIC CONCERNÉ

- Tuteur ou maître d'apprentissage de salariés en alternance.
- Tuteur de stagiaire longue durée



LIEU

CRAF
113, Bd Aristide Briand
66100 PERPIGNAN



MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription de l'employeur ou à l'initiative du salarié.



DÉLAIS D'ACCÈS

10 jours à 1 mois.



EFFECTIF PAR SESSION

6 mini > 12 maxi.



FORMATION TUTEUR/MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Alternances d'apports théoriques et d'études de cas concrets
- Mise en situation des participants par des exercices
- Support formateur

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- Evaluation à chaud sur la qualité de la formation par un questionnaire de satisfaction
- Evaluation des acquis de fin de formation ; Délivrance d'une attestation d'acquis de fin de formation



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter. Référent handicap : Janet PONRAMON

j.ponramon@adpep66.org



TARIFS

250 euros par personne.
Prise en charge par l'OPCO.



CONTACT

craf@adpep66.org - 04 68 34 76 81
113 Boulevard Aristide Briand
66100 PERPIGNAN

